Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Invalidité fonction publique

Par hugoland

bonjour

Admis en retraite pour invalidité par la commission de réforme, j'ai 3 taux d 'invalidité :
40% pour la psychiatrie avec la mention inaptitude définitive à tout poste et 5 et 10% pour la médecine générale avec la mention apte à l emploi.
Comment la cnracl va prendre en compte ces différents taux et les ajouter?

Merci

Par AGeorges

Bonsoir Hugoland,

Tous les organismes de retraite répondent à ce genre de questions, et ils sont les mieux placés pour vous faire une réponse correcte et à jour des règlements.

Le mieux est de leur poser la question.